

## Les grands principes de la consolidation

 Durée	2 Jours - (16 Heures)	 Modalité d'accès	Aucune
 Pré-requis	Connaissances en comptabilité générale	 Date	Voir convention
 Public	Chef d'entreprise, Responsable service comptable, Directeur/Assistant administratif et financier	 Lieu	Voir convention
 Intervenants	Formateur spécialisé en comptabilité	 Délai d'accès	Définir avec l'entreprise
 Nb participants	1 à 5	 Accessibilité	L'organisme de formation étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap
 Prix	Voir convention	 Obligations réglementaires	Aucune

### Méthode pédagogique :

Formation structurée en modules indépendants comprenant chacun trois phases : présentation d'une situation d'usage, explications des méthodes et outils logiciels nécessaires, mise en pratique par les stagiaires sur des cas types et/ou sur des cas typiques de l'entreprise. Utilisation des documents de l'entreprise comme modèle.

### Outil pédagogique :

Supports papiers

### Évaluation :

Exercices de validation en continu et des appréciations tout au long de la formation : une note en pourcentage avec QCM d'entrée et QCM de sortie.

### Validation :

Attestation de fin de stage

## OBJECTIF

Connaître le cadre réglementaire de la consolidation  
 Déterminer le processus de consolidation et le mettre en œuvre  
 Maîtriser les retraitements de base en normes françaises

## PROGRAMME

### JOUR 1 :

#### La réglementation des comptes consolidés

- La consolidation : enjeux définition, objectifs
- Les normes applicables
- Le groupe : les relations existantes entre les sociétés, les notions de pourcentage d'intérêt et de contrôle, les différents types de contrôle.
- La présentation des méthodes de consolidation

#### L'organisation de la consolidation

- Les étapes du processus de consolidation
- Les moyens à mettre en œuvre : calendrier, élaboration et envoi des liasses de consolidation, choix du progiciel de consolidation
- Consolidation directe ou par paliers
- Décentralisation de la consolidation ; organisation, mise en place d'instructions à l'attention des filiales

### JOUR 2 :

#### Les opérations courantes de consolidation

- Les retraitements d'homogénéisation et de nature fiscale
- Les méthodes comptables préférentielles données par le PCG
- L'élimination des titres et le partage des capitaux propres entre le groupe et les minoritaires
- La définition de l'écart d'acquisition ou du « GOODWILL »
- La notion de fiscalité différée
- L'élimination des opérations réciproques
- La présentation des comptes consolidés